

**Courrier envoyé à l'attention des Maires et Présidents d'EPCI
Juillet 2020**

Face à la crise que nous traversons, la mobilisation des pouvoirs publics et des collectivités locales est sans précédent. Sur le plan économique, les mesures et les aides d'ores-et-déjà prises ont permis de soutenir de nombreuses PME implantées sur notre territoire.

Quand bien même les difficultés des TPE-PME restent présentes notamment en matière de trésorerie, ces entreprises tentent de retrouver une activité normale et souhaitent vivement pouvoir continuer à faire vivre, par leur activité, le bassin d'emplois.

Votre mobilisation au niveau local serait un atout pour aider les entreprises de notre territoire à relever la tête et à repartir avec plus d'énergie que jamais.

A cet effet, je souhaite attirer votre attention sur plusieurs dispositions tendant à alléger la fiscalité locale à court et à moyen terme que je souhaiterais que vous puissiez mettre en œuvre isolément ou de manière cumulée :

- La baisse voire la suppression totale de la taxe locale sur la Publicité extérieure au titre de 2020 (article 16 de l'ordonnance portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19 publiée au Journal officiel ce 23 avril),
- L'allègement de 2/3 du montant de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour certaines entreprises (article 3 du troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020 en cours de discussion au Parlement)
- L'abattement facultatif institué en faveur des commerces de proximité (article 102 de la loi de finances pour 2018).

J'ai bien conscience que ces mesures auront un impact sur les finances de la commune/EPCI. Toutefois, pour beaucoup d'entreprises, il s'agirait de leur octroyer une bouffée d'oxygène qui leur permettrait de renforcer leur trésorerie et de continuer à participer à la vie économique de notre territoire. Pour d'autres, il s'agit tout simplement d'éviter de les voir disparaître.

Souhaitant vivement que vous puissiez donner une suite favorable à ma demande et minorer les prélèvements obligatoires,

Je vous prie de croire, en l'assurance de mes salutations les plus respectueuses.

Le Président,
Thierry BUATOIS

